

**Direction départementale des territoires
du Haut-Rhin**

Service eau, environnement et espaces naturels

Colmar, le 09 janvier 2019

**Projet d'arrêté concernant
la prolongation pour six mois du schéma
départemental de gestion cynégétique du
Haut-Rhin**

**Consultation du public
du 14 janvier au 06 février 2019**

COPIE

La présente consultation du public concerne le projet d'arrêté préfectoral portant la prolongation de la validité pour six mois du schéma départemental de gestion cynégétique du Haut-Rhin.

Le schéma départemental de gestion cynégétique établi par la fédération départementale des chasseurs du Haut-Rhin pour la période 2013-2019 est approuvé par arrêté préfectoral du 15 février 2013. Il est valide jusqu'au 15 février 2019.

L'arrêté préfectoral du 20 décembre 2016 portant approbation de la modification du schéma départemental de gestion cynégétique du Haut-Rhin est également valide jusqu'au 15 février 2019.

La rédaction du nouveau schéma départemental de gestion cynégétique par la fédération départementale des chasseurs du Haut-Rhin est en cours et la procédure d'instruction pour son approbation nécessite une prorogation de la validité de l'actuel schéma modifié. Cette prorogation pour six mois est valide jusqu'au 15 août 2019.

Ce projet est soumis à la consultation du public par mise en ligne sur le site internet de l'État.

Le public peut formuler ses observations :

- par voie postale, à la direction départementale des territoires du haut-Rhin, service eau, environnement et espaces naturels, cité administrative, bâtiment tour, 3 rue Fleischhauer 68026 COLMAR Cedex,
- par courriel à : ddt-seen-bncf@haut-rhin.gouv.fr

L'adjoint au directeur départemental des territoires,
Chef du service eau, environnement et espaces naturels

Pierre SCHERRER

